

≡ PRÉSENTATION

Ce colloque, organisé par l'Atelier de droit social du CRIDES de l'UCLouvain, a pour objectif de dresser un premier état des lieux des réformes adoptées – ou en voie de l'être – par le Gouvernement Arizona en matière de droit social. Organisé à mi-législature, il sera l'occasion de porter un regard rétrospectif sur l'incidence de ces réformes sur la législation sociale belge, de mettre en lumière les éventuelles évolutions transversales qu'elles traduisent et d'identifier les mesures qui demeurent à l'agenda du gouvernement.

Les interventions s'appuieront sur les contributions publiées ou à paraître dans le JTT, avec lequel l'Atelier de droit social collabore dans le cadre d'une veille consacrée aux réformes sociales du gouvernement actuel.

L'Atelier de droit social profitera également de cette occasion pour rendre hommage au Professeur Pierre-Paul Van Gehuchten, que nous aurons le plaisir d'entendre lors des conclusions du colloque.

≡ INFORMATIONS

■ DATE ET HORAIRE

Mardi 13 octobre 2026 de 14h00 (13h30 : accueil) à 17h30, suivi d'un drink festif

■ ADRESSE

Saint-Louis Bruxelles
L'après-midi aura lieu au local P02, UCLouvain, Saint-Louis,
Rue du Marais, 119
1000 Bruxelles
Ce local sera accessible par l'entrée du parking, rue du Marais.

■ INSCRIPTIONS

En ligne via le lien suivant

Droits d'inscription | 75 €
Inscription et paiement en ligne. Après paiement, réception automatique de la facture acquittée.
Etudiant.es, chercheurs.euses, et membres de la communauté UCLouvain : entrée gratuite (inscription requise)

■ AGRÉMENTS | demandes en cours

Ordre des Barreaux Francophone et Germanophone (OBFG) Avocats.be
Institut de Formation Judiciaire (IFJ)
Institut des juristes d'entreprise (IJE)

■ CONTACT

catherine.vanderlinden@uclouvain.be

APRÈS-MIDI D'ÉTUDE

GOVERNEMENT ARIZONA, 600 JOURS APRÈS : UNE RÉVOLUTION DANS LA LÉGISLATION SOCIALE ?

Suivi d'un hommage au
Pr. Pierre-Paul Van Gehuchten

Un projet collectif porté par les membres
de l'Atelier de droit social de l'UCLouvain

Mardi 13 octobre 2026 | 14h00

En partenariat avec



■ UCLouvain

Institut pour la recherche
interdisciplinaire en sciences
juridiques et criminologiques



ACCÈS ET PARKING

Saint-Louis Bruxelles

En transports en commun :

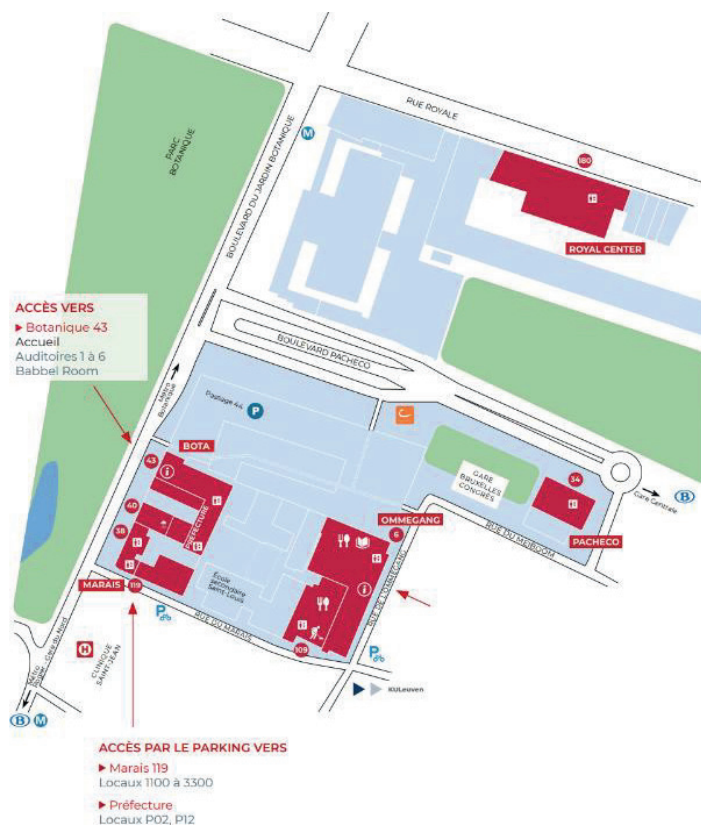
- > De la Gare centrale (20 minutes à pied)
- > De la Gare du Nord (10 minutes à pied)
- > De la Gare du midi : Métro ligne 2 et 6 direction Elisabeth, arrêt Botanique ou Rogier.

Les arrêts Botanique et Rogier desservent également le tramway et les bus.

En vélo : 60 arceaux sont disponibles autour des bâtiments, incluant la Cour du 119 rue du Marais.

En voiture : Le parking payant "Passage 44" est accessible.

Pour en savoir plus : <https://www.uclouvain.be/fr/sites/saint-louis-bruxelles/contacts-access-et-plans>



PROGRAMME

13.30 – 14.00 ■ **Accueil**

14.00 – 14.10 ■ **Introduction** – **Gaëlle Borie** et **Salomé Van Bunnan**, doctorantes et assistantes à l'UCLouvain

14.10 – 14.25 ■ **La réforme en matière de retour au travail des personnes en incapacité de travail** – **Sarah Ghislain**, avocate au barreau de Bruxelles, **Arnaud Vangansbeek**, avocat au barreau de Bruxelles et assistant à l'UCLouvain, **Sandrine Ruppel**, responsable du Centre de Compétences, de Recherche et de Documentation (CRD), conseillère en prévention, médecin du travail

14.25 – 14.40 ■ **Réforme de l'assurance chômage : premiers décryptage et bilans** – **Sacha Henet**, doctorant et assistant à l'UCLouvain, **France Lambinet**, avocate au barreau de Namur, maître de conférences et assistante à l'ULB, **Salomé Van Bunnan**, doctorante et assistante à l'UCLouvain

14.40 – 14.55 ■ **Réforme des pensions et harmonisation** – **Kevin Hartmann Cortes**, chercheur à la KULeuven

14.55 – 15.10 ■ **Limitation de l'indexation des rémunérations** – **Alessandro Grumelli**, doctorant et assistant à l'UCLouvain, **Thomas Douillet**, avocat au barreau de Bruxelles

15.10 – 15.25 ■ **Échanges interactifs avec la salle**

15.25 – 15.55 ■ **Pause**

15.55.- 16.10 ■ **Clause d'essai 2 : le retour ou la vengeance ?** – **Steve Gilson**, avocat au barreau de Namur et maître de conférences invité à l'UCLouvain

16.10 – 16.25 ■ **La suppression de la règle du tiers temps: le retour de contrats zéro-heures ?** **Amaury Mechelynck**, chercheur et maître de conférences à l'ULB

16.25 – 16.40 ■ **La réforme du crédit familial : étude des nouveaux mécanismes de congés familiaux** – **Charlotte Lambert**, maître de conférences à l'Université de Namur, membre du Centre de recherches Vulnérabilités et Sociétés et de l'Unité de droit des obligations

16.40 – 16.55 ■ **De la légitimité du statut dérogatoire : la généralisation du statut flexi-job à l'aune du principe d'égalité et non-discrimination** – **Auriane Lamine**, professeure de droit social à l'UCLouvain, **Gaëlle Borie**, doctorante et assistante à l'UCLouvain, **Farah Virone**, avocate au barreau de Bruxelles

16.55 – 17.10 ■ **Les relations collectives du travail sous le prisme de la subsidiarité** – **Filip Dorssemont**, professeur de droit du travail à l'UCLouvain

17.10 – 17.20 ■ **Échanges interactifs avec la salle**

17.20 – 17h30 ■ **Conclusions** – **Pierre-Paul Van Gehuchten**, professeur émérite à l'UCLouvain et avocat au barreau de Bruxelles

17.30 ■ **Drink festif**, en l'honneur du Professeur émérite M^e Pierre-Paul Van Gehuchten

INSCRIPTION

Pour vous inscrire, scannez ce QR code



Les articles présentés au colloque seront parus/ paraîtront dans la revue du JTT ainsi que dans un tiré à part à paraître chez Larcier-Intersentia en 2027.

Abonnez-vous au JTT avant le 30/10/2026 et bénéficiez de 15 % de remise sur votre nouvel abonnement à la revue JTT, en contactant le service clientèle à l'adresse orders@larcier-intersentia.com.

* Remise uniquement valable sur la première année d'abonnement. Les années suivantes seront facturées au prix plein.



jtt

En partenariat avec
**LARCIER
INTERSENTIA**
LEFEBVRE GROUP